

Stopper en priorité les dégradations irréversibles

Philippe LEVEQUE

Les stratégies de protection de la biodiversité sont encore trop souvent induites par les bénéfices attendus ou les oppositions des acteurs socio-économiques. L'ampleur de la crise de la biodiversité appelle l'intégration de critères rationnels, en particulier la réversibilité des dégradations.

En tout premier lieu, il faut mettre un terme aux dégradations irréversibles pour lesquelles les possibilités de restauration sont faibles ou nulles ; cette priorité permettra ensuite de hiérarchiser les actions à entreprendre sur le terrain.

D'autant que ce type de dégradations concerne notamment les écosystèmes spécialisés, souvent les plus riches en diversité spécifique, et qui sont porteurs de fonctions irremplaçables en termes de production d'aménités.

Le strict contrôle des dégradations irréversibles doit aussi constituer la limite absolue dans le développement de la compensation écologique.